

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 30 mars 2009.


Section du dépôt légal

La Rubrique biologique

bulletin de veille stratégique sur l'agriculture biologique

Volume 3, numéro 6, juillet 2004

- Une étude sur les exigences des consommateurs face à la mise en marché des aliments biologiques
- Adoption d'un plan d'action européen pour l'agriculture biologique
- Des nouveaux fonds pour la recherche sur l'agriculture biologique en Europe
- Allemagne: huit ans de prison pour une fraude bio
- La croissance des ventes de produits bio aux États-Unis se poursuit
- Italie: l'alimentation bio à l'école poursuit son développement
- L'IFOAM dénonce le support de la FAO aux biotechnologies
- En bref



Une étude sur les exigences des consommateurs face à la mise en marché des aliments biologiques

Une récente étude réalisée par Option consommateurs pour le compte d'Industrie Canada fait l'examen des systèmes de certification biologique à l'échelle internationale et canadienne et analyse les perceptions et attentes des intervenants du milieu du bio ainsi que les exigences des consommateurs au Canada.

Cette étude fait ressortir que les systèmes de certification des États-Unis et de l'Union européenne, deux partenaires commerciaux majeurs du Canada, offrent « un encadrement spécifique, rigoureux et complet des activités touchant les produits biologiques. ». Au Canada, la Colombie-Britannique présente une structure élaborée et le Québec s'est doté d'un régime obligatoire avancé. Toutefois, une norme volontaire prime pour les autres provinces et l'échelon national : l'appellation biologique n'est pas protégée, la certification et l'accréditation ne sont pas obligatoires.

Cependant, les rencontres avec des groupes de consommateurs canadiens effectuées dans le cadre de cette étude révèlent « un niveau de confiance a priori élevé face aux produits biologiques proposés au Canada. En effet, la présence d'un logo et la mention du terme « biologique » sont souvent suffisants pour que le consommateur juge que le produit est contrôlé et fiable. ». Par ailleurs, le choix des consommateurs en faveur des produits biologiques est principalement motivé par des considérations de santé. Il semble donc évident que le régime canadien doit protéger l'usage de la mention biologique par un encadrement rigoureux. Or, croyant à un encadrement obligatoire du biologique au Canada, les groupes rencontrés ont manifesté beaucoup d'étonnement et d'inquiétude face à l'information sur la situation canadienne. Ces groupes ont également révélé que certains consommateurs montrent de la méfiance, s'interrogent sur l'assurance du caractère biologique des produits et désapprouvent la confusion engendrée par la profusion des appellations et des logos.

Ces observations militent en faveur d'un système de certification obligatoire, d'une appellation biologique protégée et d'un logo unique à travers le pays. Pour Option consommateurs, ces mesures, couplées à une vaste campagne de sensibilisation du public sur le nouvel encadrement, permettraient de gagner la confiance et la satisfaction des consommateurs. À l'issue de cette étude, Option consommateurs a formulé 22 recommandations. Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante: http://www.option-consommateurs.org/dc_pdf/pdf/oc_agri_bio_fr0504.pdf

Source: Option consommateurs



Adoption d'un plan d'action européen pour l'agriculture biologique

Le 10 juin dernier, la Commission européenne a adopté le «Plan d'action européen en matière d'alimentation et d'agriculture biologiques», dont l'objectif est de faciliter le développement de l'agriculture biologique dans l'Union européenne (UE).

La Commission propose 21 mesures à mettre en œuvre, axées sur les objectifs suivants: l'amélioration de l'information au sujet de l'agriculture bio, l'accroissement de l'efficacité de l'aide publique, le renforcement des normes de production et l'intensification de la recherche.

Au niveau de l'information sur l'agriculture biologique, la Commission constate que les consommateurs de l'UE ne sont pas suffisamment bien informés sur les principes comme sur les avantages de l'agriculture biologique. On conclut donc qu'«afin d'élargir l'information disponible dans le domaine, il est important que des données objectives et fiables soient diffusées par les autorités publiques dans les États membres et au niveau de l'UE». Le plan prévoit ainsi le lancement de campagnes d'information à l'échelle de l'UE qui viseront les consommateurs, ainsi que les opérateurs de cantines publiques et exposeront les avantages de l'agriculture biologique, tout en faisant la promotion du logo bio de l'Union.

Quant à l'accroissement de l'efficacité de l'aide publique, la Commission souligne que «l'agriculture biologique est un instrument important de la stratégie d'intégration environnementale et de développement durable de la Politique agricole commune». Les agriculteurs biologiques de l'UE bénéficient actuellement d'un support financier par l'intermédiaire de paiements directs et de mesures de soutien des prix. La Commission recommande toutefois aux États membres «d'exploiter pleinement dans le cadre de leurs programmes de développement rural les instruments disponibles afin de soutenir l'agriculture biologique». On veut prioriser, entre autres, la stimulation de la demande, le soutien à la commercialisation, la formation à l'intention de l'ensemble des opérateurs de la chaîne agroalimentaire biologique, ainsi que les actions visant à préserver les bénéfices pour l'environnement sur le long terme.

Au niveau du renforcement des normes de production et des régimes d'importation et d'inspection, la Commission reconnaît que «c'est précisément parce qu'il s'agit d'un système de production bien défini générant des produits de prix plus élevé, que l'agriculture biologique ne peut exister sans disposer de normes de production fondamentales communément admises et sans contrôle fiable tout au long de la chaîne de production.» La confiance des consommateurs repose en fait sur ces deux éléments. La Commission propose donc de poursuivre l'harmonisation et le renforcement des normes (notamment en matière de bien-être animal), de développer des normes dans des secteurs qui ne sont actuellement pas couverts, tels l'aquaculture, et d'accroître l'efficacité ainsi que la transparence du système d'inspection.

Finalement, quant à l'intensification de la recherche, la Commission affirme que «de nouvelles informations, et par dessus tout, de nouvelles technologies sont nécessaires» au développement de l'agriculture biologique. Les propositions de la Commission, qui demeurent vagues, s'appliquent à tous les niveaux, de la recherche universitaire à la formation au niveau de l'exploitation.

Le Plan d'action est disponible à l'adresse Internet suivante: http://europa.eu.int/comm/agriculture/qual/organic/plan/index_fr.htm



Des nouveaux fonds pour la recherche sur l'agriculture biologique en Europe

Alors que la Commission européenne adoptait son plan d'action en matière d'agriculture et d'alimentation biologique, celle-ci dévoilait un nouveau programme de recherche visant à améliorer la qualité, la sécurité et la productivité dans la chaîne agroalimentaire biologique. Dans les cinq prochaines années, le programme sera financé à la hauteur de 18 millions d'euros pour effectuer diverses recherches au sein de l'agroalimentaire bio, de la terre à l'assiette.

Le programme se concentrera sur des recherches à la ferme dans les secteurs maraichers, céréaliers, laitiers, porcins et aviaire. Les chercheurs examineront ainsi

différentes stratégies pour améliorer la fertilité des sols, le contrôle des maladies, des mauvaises herbes et des ravageurs, ainsi que pour améliorer les rendements et la qualité des productions. Dans le secteur animal, on examinera notamment comment différents modes d'élevages et d'alimentation pourraient améliorer la qualité du lait.

Source: Commission européenne



Allemagne: huit ans de prison pour une fraude bio

Suite à un processus légal de plus de deux ans, un ingénieur agricole allemand fut condamné à huit ans de prison pour avoir vendu du maïs conventionnel comme étant certifié biologique. Hans-Ernst Bastian a frauduleusement vendu 23 000 tonnes de maïs conventionnel sous l'appellation biologique, empochant ainsi un profit de 2,5 millions d'euros. Le scandale relié à cette fraude massive a causé d'énormes dommages économiques à l'agroalimentaire biologique allemand, en plus d'engendrer une perte de prestige sans précédent.

Suite à sa sentence, M. Bastian devra rester en détention préventive, puisqu'il s'agit d'un récidiviste qui a déjà été condamné pour un dossier similaire de fraude bio. Selon diverses sources, le système judiciaire allemand désire ainsi montrer sa fermeté en ce qui concerne le respect des normes propres à l'agroalimentaire biologique.

Source: BioFach Newsletter, 4 juin 2004



La croissance des ventes de produits bio aux États-Unis se poursuit

Des statistiques concernant les ventes de produits bio aux États-Unis pour l'année 2003 furent récemment rendues publiques par l'Organic Trade Association (OTA), un groupe de pression favorable au développement du commerce des produits biologiques. Il ressort des données de l'OTA que les ventes de produits bio aux États-Unis ont augmenté d'environ 20% en 2003, pour dépasser le cap des 10 milliards de \$US et atteindre 10,8 milliards. Alors que les ventes d'aliments bio ont progressé de 20,4%, les ventes de produits biologiques non alimentaires, tels les produits de soins personnels, les fibres biologiques, les fleurs et autres, ont progressé de 19,8% pour atteindre 440 millions de \$US en ventes. De telles données pour l'année 2003 au Québec ou au Canada n'existent pas, mais devraient toutefois s'apparenter aux données étasuniennes, le marché nord-américain étant fortement intégré.

Les ventes d'aliments biologiques en Amérique du Nord croissent entre 17 et 21% par année depuis 1997, ayant ainsi triplé durant ces 6 dernières années. Les ventes d'aliments biologiques représentent désormais 2% des ventes alimentaires totales aux États-Unis.

Source: Organic Trade Association



Italie: l'alimentation bio à l'école poursuit son développement

Depuis 2000, les écoles, les hôpitaux et les conseils municipaux d'Italie doivent obligatoirement utiliser une certaine quantité d'aliments biologiques dans leurs services culinaires, et ce, quotidiennement. La loi ne vise pas ouvertement à améliorer la sécurité alimentaire ou à protéger la biodiversité mais cherche plutôt à «assurer la promotion de la production biologique et des productions de haute qualité».

La loi, qui n'est pas coercitive, n'est malheureusement que peu suivie dans les municipalités et les hôpitaux. Par contre, les écoles suivent de plus en plus cette directive. On estime qu'actuellement, plus du quart des enfants italiens mangent des aliments bio à l'école et, à Rome seulement, 140 000 enfants mangent 100% bio à

l'école.

De plus, certaines régions italiennes prennent les choses en mains. Par exemple, dans la région d'Émilie Romagna, une loi présentée en 2002 par un député vert impose une diète scolaire 100% bio de la garderie à la fin de l'école primaire et au moins 35% d'aliments bio dans les cantines d'écoles secondaires, d'universités et d'hôpitaux. Les autres aliments devront être traditionnels, typiques ou certifiés «lutte intégrée». Au fur et à mesure que les contrats de restauration expirent, les institutions devront adopter les nouvelles politiques alimentaires. D'ici l'an prochain, ce seront donc 350 000 enfants (et 35 000 membres du personnel scolaire) qui mangeront bio à l'école.

Il semble que la consommation scolaire et «institutionnelle» d'aliments bio soit très importante pour le développement de l'agriculture bio. Non seulement celle-ci permet-elle de sensibiliser parents et enfants à l'agroalimentaire biologique, mais elle semble être une vraie bénédiction pour les agriculteurs bio. En effet, ceux-ci voient la planification de leurs cultures simplifiée grâce aux commandes prévues d'avance et aux volumes importants requis par les institutions. En effet, même si un enfant ne mange que 100 grammes de pomme par jour, 140 000 enfants en mangent 70 tonnes par semaine!

Source: Ecology and Farming Magazine – juin 2004



L'IFOAM dénonce le support de la FAO aux biotechnologies

La Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM) dénonce le support de l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) aux biotechnologies et affirme que l'Organisation onusienne devrait plutôt s'occuper de biodiversité et d'environnement.

Dans un communiqué publié à la fin du mois de mai, l'IFOAM se désole du fait que la FAO conclut, dans son dernier rapport annuel, «que les biotechnologies sont très prometteuses pour l'agriculture des pays en voie de développement». Même si la FAO se défend bien de faire la promotion des organismes génétiquement modifiés (OGM) en affirmant que les biotechnologies englobent beaucoup plus que la transgénèse, l'IFOAM croit qu'en entretenant un flou autour de la notion de biotechnologie, la FAO ne fait qu'éviter le sujet des OGM, l'actuel «dossier chaud».

L'IFOAM affirme être en accord avec les principaux constats de la FAO, notamment quant à la nécessité d'augmenter la production alimentaire mondiale, de protéger l'environnement et d'améliorer la sécurité alimentaire ainsi que la qualité de vie des communautés rurales. L'organisation internationale de promotion de l'agriculture biologique se demande toutefois comment une «technologie risquée et hors de portée des pauvres» comme la transgénèse pourrait aider à atteindre ces objectifs. Comme l'affirme son nouveau directeur général, Dr Zadok Lempert «l'agriculture biologique ne fait pas que s'opposer aux technologies OGM, elle fournit également de nombreuses solutions écologiques fonctionnelles aux problèmes que les biotechnologies tentent ou promettent de régler.»

Source: IFOAM



En bref

Une province d'Argentine vient d'interdire le soya transgénétique

La province Santiago del Estero en Argentine vient d'interdire, pour 6 mois avec possibilité de renouvellement, l'expansion des cultures de soja transgénétique dans le but de préserver la forêt Chaco, laquelle est le deuxième écosystème forestier en Amérique du sud après l'Amazonie. Rappelons que l'Argentine, un des plus grands producteurs de soja au monde, est responsable de 22% de la production mondiale d'OGM. Cette décision fait suite à une importante mobilisation de la société civile.

Source: Greenpeace

🌱 Allemagne: des prix «équitables» pour le lait bio

Une grande coopérative laitière allemande a récemment lancé une stratégie de mise en marché particulière. Elle vendra ses bouteilles de lait bio 5 cents plus cher, pour compenser les producteurs biologiques allemands qui reçoivent actuellement très peu pour leur lait bio. Ceci sera notamment expliqué grâce à une étiquette spéciale sur les bouteilles. La campagne de mise en marché s'inspire entre autres des campagnes pour le commerce équitable, et vise ouvertement à offrir un prix «équitable» aux producteurs bio pour leur lait.

Source: Biofach Newsletter 04-06-04

🌱 Allemagne: du bio pour les enfants!

Les Allemands semblent porter grandement attention à ce que leurs enfants mangent: 91% d'entre eux croient que les aliments bio sont importants pour la nutrition de leurs rejetons. Seulement 8% croient qu'ils ne sont pas très importants. Les grands consommateurs d'aliments bio sont passés de 2 à 3% de la population, alors que les consommateurs occasionnels ont franchis la barre des 60%. Dix-sept pour-cent (17%) des allemands ne sont toutefois aucunement intéressés par les aliments bio.

Source: Biofach Newsletter 04-06-04

🌱 Encore plus de lait bio vendu chez McDo

Tel que rapporté dans *La Rubrique biologique*, les 1235 restaurants McDonald's du Royaume-Uni ne servent, depuis 2003, que du lait certifié biologique. Après moins d'un an de transition au lait bio, il semble que cette stratégie ait porté fruit, puisque les ventes de lait ont progressé de 26% dans les succursales britanniques du géant du fast-food.

Source: Organic Monitor

Notez que ce numéro de la Rubrique sera le seul à être publié cet été.
Bonnes vacances!

Équiterre

Téléphone: (514) 522-2000

Télécopieur: (514) 522-1227

Courriel: nbachand@equiterre.qc.ca

Pour s'abonner ou se désabonner à la Rubrique biologique, envoyez un courriel à Nadine Bachand à l'adresse nbachand@equiterre.qc.ca.

La réalisation de La Rubrique biologique est rendue possible grâce au soutien financier du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.